

## **Rassemblement des Familles spirituelles à Lourdes /18/20 Octobre 2013**

**Atelier N°10 / Réalités financières**

**Sœur Claudine LE MEUR**

**Congrégation de la Divine Providence / Créhen**

### **De 2006 à 2010**

Lancés en 2006, les groupes de laïcs se sont réunis au sein des communautés de sœurs. Des sœurs de la Congrégation préparaient et animaient les rencontres

**Les lieux :** Deux groupes à Créhen (22) un groupe à Lézardrieux (22) un groupe à Voulx (77) un groupe à Bruxelles (Belgique) A raison de 3 journées dans l'année. il n'y avait pas de frais de déplacement, ni d'hébergement, ni de restauration chacun apportant son pique nique ou partageant un plat.

**La Congrégation** a pris en charge les frais de déplacement des sœurs animatrices, certaines pouvaient faire coïncider les dates de rencontre avec des déplacements professionnels. Nous procurions documents et courriers sans participation financière des participants. Ces personnes recevant un « Bulletin de liaison » adressé aux laïcs amis de la Congrégation faisaient parfois un don à la Congrégation.

### **Depuis 2010**

Les laïcs sont entrés dans l'animation des groupes après une réflexion avec eux lors d'un week-end de rencontre inter groupes à Créhen.

Les animateurs laïcs ont donc du suivre des journées de formation et cela a occasionné des frais de déplacement et d'hébergement.

Une première année, les frais ont été remboursés suivant le prix du kilométrage fixé par le diocèse pour les personnes se déplaçant en voiture. Le billet de train a été remboursé pour les autres. Les animateurs ont payé leurs frais d'hébergement. (Venir en Bretagne leur permettait de prolonger leurs vacances)

En 2012 il a été décidé de rembourser tous les animateurs du montant d'un billet de train

Nous avons présenté la situation financière à tous les participants. Nous avons souligné que des laïcs ont accepté comme un service d'animer leurs groupes, et nous avons demandé la participation financière de tous. Une cotisation annuelle de 20 euros est versée par chaque membre.

La plupart des laïcs ont bien compris notre demande. Nous avons financé la totalité pendant 5 années. Pour un des groupes il a fallu beaucoup d'explications.

La cotisation ne couvre pas les frais en totalité mais c'est un mieux.